



EN BREF :

- Situation générale : la météo demeure davantage propice aux maladies qu'aux insectes.
- Carotte : progression des taches cercosporéennes partout au Québec.
- Céleri : tache cercosporéenne à surveiller; punaise terne moins active.
- Laitue : plusieurs maladies à surveiller, particulièrement le mildiou; peu de nécrose marginale.
- Oignon : brûlure de la feuille (*Botrytis*) et mildiou plus fréquents : contrôle fongicide essentiel; augmentation lente des thrips; la mouche retarde.

SITUATION GÉNÉRALE

Malgré les récriminations télévisées des vacanciers qui voudraient plus de beau temps, la température est demeurée dans les normales pour cette période. Durant la dernière semaine, il y a généralement eu suffisamment de pluie pour éviter le besoin d'irriguer. La chaleur cumulée (degrés-jours) a elle aussi été normale, ou très légèrement au-dessus des normales dans les Basses-Laurentides et dans Lanaudière. Toutefois, l'humidité s'est maintenue et plusieurs secteurs ont connu quelques matins brumeux, surtout dimanche et mardi derniers, les 27 et 29 juillet. Les conditions sont donc demeurées propices aux maladies foliaires. Dans certains cas, on n'a pu maintenir une protection fongicide adéquate à cause des orages de la semaine passée ou faute d'avoir employé des produits systémiques capables d'entrer rapidement à l'intérieur des tissus végétaux. De nouveaux symptômes paraissent alors et les maladies progressent.

En bénéfice marginal, les populations d'insectes ne progressent que lentement et les symptômes de carences ou de désordres physiologiques associés aux fluctuations de température ou aux sécheresses sont plus rares. Par ailleurs, l'ensoleillement a été inférieur à ce qu'on observe habituellement à ce temps-ci, favorisant un feuillage un peu plus tendre et sensible aux infections.

CAROTTE

Taches foliaires

Les taches foliaires continuent à augmenter lentement en Montérégie; dans certains cas, elles sont présentes sur les feuilles du haut. Généralement, on observe la tache cercosporéenne, mais la température de la dernière semaine a été très propice à la brûlure alternarienne. Ce sera donc une raison

de plus de bien protéger cette culture. Dans Lanaudière, les symptômes ont aussi progressé; on observe des taches foliaires dans une grande majorité des champs, parfois jusque sur les feuilles intermédiaires. Dans certains champs des régions de l'est (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), le nombre de taches augmente lentement.

Il faudra donc maintenir une protection fongicide appropriée sur tous les champs les plus avancés. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>). On vous rappelle que dans les carottes hâtives (moins de 100 jours entre le semis et la récolte) destinées au « cello », il n'est généralement pas nécessaire d'intervenir, compte tenu que la maladie n'a habituellement pas le temps d'envahir les feuilles au point de nuire à la récolte. Par contre, pour les carottes vendues en bottes avec le feuillage, il faudra intervenir, puisque la vente aux consommateurs exige un feuillage sain.

On ne signale pas de présence de cicadelles et les captures de la génération d'été de la mouche de la carotte ne débiteront que dans quelques semaines.

CÉLERI

Taches foliaires

On observe de la tache cercosporéenne dans quelques champs de céleri et de céleri-rave en Montérégie-Ouest. Continuez de suivre vos champs de près : les conditions demeurent favorables à sa propagation. **Il est très important d'entreprendre une régie de pulvérisations fongicides rigoureuse dès que les premiers symptômes sont observés sur votre ferme.** La stratégie d'intervention contre cette maladie est présentée dans l'avertissement **No 11** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11tn08.pdf>) du 17 juillet 2008. On note aussi un cas de tache septorienne, qui exige un contrôle encore plus serré.

Punaise terne et désordres

Les punaises sont peu actives cette semaine encore; on observe toutefois quelques dégâts qui datent d'il y a quelques semaines. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>). La gerçure (carence en bore) et le cœur noir (désordre calcique) sont peu fréquents actuellement.

LAITUE

Mildiou

Sauf pendant les quelques derniers jours, les conditions ont été très propices à la propagation du mildiou. On observe cette redoutable maladie surtout en Montérégie-Ouest, à des niveaux variant de l'absence complète à une présence modérée, parfois avec des foyers plus atteints. Il est très important de mettre en place une régie de pulvérisation de fongicides rigoureuse dès que la maladie est observée sur votre ferme. **Compte tenu de l'important inoculum de la maladie (spores transportées par les vents) que l'on retrouve en Montérégie-Ouest, il serait opportun que les producteurs de la région maintiennent cette régie de pulvérisation dans tous leurs champs.** On utilise le ZINEB ou le SERENADE MAX lorsque la maladie n'est pas présente dans le champ. Lorsque des taches sont observées, on utilise l'ALIETTE (sur la pommée, la romaine ou la feuille) ou le RIDOMIL GOLD MZ (sur la pommée seulement).



Il est essentiel aussi d'enfouir rapidement (et non pas seulement de hacher en surface) les débris de culture après la récolte, puisque ces débris sont une source importante de spores. Pour plus de détails concernant l'identification du mildiou et la stratégie d'intervention recommandée contre cette maladie, consultez l'avertissement No 06 du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Autres maladies

À différents endroits, on continue à observer la moisissure grise (*Botrytis*), la pourriture basale (*Rhizoctonia*), l'affaissement sclérotique (*Sclerotinia*) et l'affaissement sec (*Pythium*). Les champs matures sont les plus affectés. De la tache bactérienne (*Pseudomonas*) et de la pourriture bactérienne (*Erwinia*) sont également signalées.

Pour connaître les fongicides homologués pour lutter contre la moisissure grise, l'affaissement sclérotique et l'affaissement sec, vous pouvez consulter le bulletin d'information No 02 du 19 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn08.pdf>). Le fait qu'il soit difficile de bien pulvériser la base des plants limite l'efficacité de ces traitements.

Pucerons

En Montérégie, les populations de pucerons sont généralement limitées ou sous contrôle et atteignent des niveaux faibles à moyens. Dans l'est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Saguenay-Lac-Saint-Jean), les populations demeurent faibles. Cet insecte est à surveiller de près lorsque les têtes se referment ou alors qu'on approche de la récolte. La stratégie d'intervention contre les pucerons est présentée dans l'avertissement No 07 du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

Punaise terne

Présence généralement faible dans toutes les régions.

Nécrose marginale (carence en calcium)

On l'observe principalement sur les espèces les plus sensibles seulement (chicorée et autres). Le risque devrait à nouveau demeurer faible pour les prochains jours. La stratégie d'intervention contre la nécrose marginale est présentée dans l'avertissement No 04 du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

OIGNON

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

Cette maladie est en forte progression dans les oignons jaunes et espagnols dans la plupart des régions, sauf celle de la Capitale-Nationale où les niveaux d'infestations demeurent faibles. **Continuez sans faute vos applications préventives de fongicides, aussi bien dans l'oignon jaune que dans l'oignon espagnol.** La stratégie d'intervention détaillée contre la brûlure de la feuille est présentée dans l'avertissement No 06 du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).



Mildiou

La maladie est présente dans Lanaudière et dans certains champs en Montérégie. De nouveaux symptômes pourraient apparaître là où les traitements n'ont pas été faits la semaine dernière alors que les modèles de prévision indiquaient des conditions extrêmement propices aux infections. **Compte tenu du fort potentiel de destruction du mildiou, il est important de poursuivre les traitements contre cette maladie, avec les fongicides appropriés, dès que les premiers symptômes sont observés.** Pour plus de détails concernant la lutte contre cette maladie, consultez l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>).

Autres maladies

Dans certains champs, il y a aussi présence de tache pourpre ou de pourriture bactérienne.

Thrips de l'oignon

Les populations de thrips sont variables, mais généralement bien contrôlées là où les seuils avaient été atteints. On vous rappelle d'observer vos champs de près et régulièrement pour que la population de thrips ne dépasse pas le seuil d'intervention (3 thrips par feuille dans l'oignon sec). Sinon, le feuillage des oignons subira des dommages importants et, par la suite, il sera difficile de ramener la population de thrips à un niveau acceptable. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).

Mouche de l'oignon

À nouveau, on a capturé peu de mouches adultes durant la dernière semaine (Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Clotilde). Le gros de la période de ponte de la deuxième génération de la mouche de l'oignon pourrait retarder un peu.

À cette époque de l'année, les traitements insecticides contre les mouches adultes sont justifiés seulement pour les champs d'oignons verts qui n'ont pas reçu d'insecticide granulaire au semis ou pour les champs d'oignons jaunes où les larves de la première génération ont occasionné des dommages importants. Consultez l'avertissement **No 12** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a12tn08.pdf>) du 24 juillet 2008 pour plus de détails.

POIREAU ET AIL

Teigne du poireau

Les captures de la teigne varient selon les régions. Pour la plupart des régions, le plus fort pic d'activité de la deuxième génération a été atteint la semaine dernière, sauf pour le secteur à risque dans la région de la Capitale-Nationale où le pic se maintient. Spécifiquement dans ce secteur, si ce n'est déjà fait tel que conseillé la semaine dernière, on pourrait encore traiter. Dans les régions plus chaudes, on a atteint le creux entre les générations 2 et 3, ou on observe une remontée légère des captures, mais aucune intervention n'est justifiée pour le moment.



Pour les détails, consultez l'avertissement No 09 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09tn08.pdf>) du 3 juillet 2008 et le bulletin d'information No 03 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>) du 7 juillet 2006.

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Lorsqu'il y a des références à des communiqués ou à d'autres sources d'information des années antérieures, veuillez vous assurer que les pesticides mentionnés sont toujours homologués.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
PAUL EMILE YELLE, agronome, avertisseur suppléant
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ, pour

MARIO LEBLANC, agronome
Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – carotte, céleri, laitue... – 1^{er} août 2008



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU

Avertissement No 13 – 2008, page 5